

Question orale de M. Sadik Köksal, Député, adressée à Mme Barbara Trachte, Ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé

Objet : Le **suivi de la résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine (suite)**

Madame la Ministre-présidente,

En octobre 2022, nous votions ici à l'unanimité une proposition de résolution visant la sensibilisation aux différents modes de contraception, y compris masculine, afin de tendre vers une égalité entre les différents modes de contraception mais aussi de bousculer les codes et interroger notre vision encore très inégalitaire de la contraception, qui repose en immense majorité sur les épaules des femmes.

Alors que de nombreux nouveaux contraceptifs masculins sont aujourd'hui en développement, que l'on espère efficaces, sûrs, pratiques et réversibles, ils peinent toujours à être commercialisés, répandus et surtout, remboursés.

L'an passé, vous nous affirmiez qu'aucune campagne de sensibilisation sur la contraception n'était à l'ordre du jour au niveau de la Cocof. Est-ce que cela a changé depuis ? J'aimerais également vous entendre sur les campagnes autour des infections sexuellement transmissibles. Que fait la Cocof ?

Est-ce que le site loveattitude.be, cogéré par quatre fédérations de centres de planning familial, est régulièrement mis à jour ? Il ne me semble pas avoir vu la moindre information sur les contraceptifs masculins, hors préservatifs, sur le site.

Pouvez-vous m'indiquer quelles animations EVRAS abordent spécifiquement le sujet de la contraception, en ce compris masculine ?

Enfin, qu'a fait concrètement la Cocof pour mettre en œuvre la résolution ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Sadik Köksal